



# BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

N/REF : **CIRCULAIRE N° 5/2017**

**Objet : Informations sur la Sécurisation de la Carte Verte / le système Carte Verte et le Règlement général / la confirmation des garanties et procédure de remboursement des bureaux étrangers.**

Paris, le 17 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos sessions d'informations proposées à l'ensemble du secteur de l'assurance, nous avons arrêté pour 2018 cinq dates.

Nous vous proposons donc les dates suivantes :

1) Sur le thème « **sécurisation de la carte verte** »

*Durée de la séance : une demi-journée (de 9h30 à 12h30) :*

- le 25 janvier 2018

2) Sur le thème « **le système carte verte et le Règlement général** » (débutants)

*Durée de la séance : une journée (de 9h30 à 16h00) :*

- le 20 mars 2018
- le 11 octobre 2018

3) Sur le thème « **confirmation des garanties et procédure de remboursement des bureaux étrangers** »

*Durée de la séance : une demi-journée (de 9h30 à 12h30) :*

- le 15 mai 2018
- le 22 novembre 2018

Ces séances d'information se dérouleront au 1 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS (Métro Liège). L'effectif pour chaque session est de **20 participants** à l'exception de l'information sur le thème « **confirmation des garanties et procédure de remboursement des bureaux étrangers** » qui est de **15 participants**.

**Ces séances sont gratuites pour les participants.**

**Les frais de déplacements et les repas ne sont pas pris en charge.**

Vous voudrez bien adresser les inscriptions à l'adresse suivante : [cecile.labourdette@bcf.asso.fr](mailto:cecile.labourdette@bcf.asso.fr).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Directeur,



Xavier LEGENDRE

**PJ : bulletin d'inscription + fiches programme**